



AACTI

Alberta Association of
COLLEGES & TECHNICAL INSTITUTES

**INVESTIR DANS LE
CAPITAL HUMAIN
– LA VOIE DU SUCCÈS**

Mémoire présenté par l'Alberta
Association of Colleges &
Technical Institutes au

Comité permanent des finances de
la Chambre des communes

Consultations
prébudgétaires 2011

Résumé

Les établissements postsecondaires publics de l'Alberta Association of Colleges & Technical Institutes (AACTI), appuyés par un personnel enseignant et auxiliaire de calibre international, offrent des programmes dans le but de doter les travailleurs de compétences avancées. Ces travailleurs sont le fondement de la vigueur et du succès de l'économie canadienne. Avant le récent ralentissement économique, on a constaté une importante pénurie de travailleurs qualifiés, et cette pénurie persistera une fois l'économie rétablie. Comme c'est le cas dans toutes les récessions, les travailleurs licenciés se tournent vers le système d'enseignement postsecondaire afin de se préparer à la reprise économique et aux occasions d'emploi à venir. Comme dans le passé, les gouvernements font l'objet de pressions pour équilibrer les budgets et protéger les contribuables des déficits et de la dette considérables. Le financement des programmes d'études postsecondaires se voit réduit au moment où les investissements devraient augmenter.

Avec la reprise économique, la demande de travailleurs possédant des compétences avancées demeure très élevée. Le rapport publié en 2009 par le U.S. Council on Economic Advisors intitulé *Preparing the Workers of Today for the Jobs of Tomorrow* révèle que la croissance la plus rapide visera les professions qui requièrent des études postsecondaires. Le gouvernement américain a donc engagé des fonds de plusieurs milliards de dollars pour gérer l'afflux d'étudiants envisagé lors de la récession. Ces conclusions vont dans le même sens que l'analyse de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante qui indique que pour répondre aux pénuries de travailleurs possédant des compétences avancées, six diplômés collégiaux ou diplômés d'un institut technique seront requis pour chaque diplômé universitaire. Nous devons absolument nous attaquer à la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

Recommandation : Que le gouvernement fédéral entreprenne et finance l'établissement d'une stratégie nationale en matière de compétences. Le gouvernement fédéral devrait fournir des fonds de 10 millions de dollars sur une période de deux ans pour favoriser un dialogue national visant à accroître les taux de participation aux études postsecondaires. L'industrie doit être un intervenant principal dans l'élaboration de la stratégie.

La prospérité économique dont jouit l'Alberta peut être mesurée par des indicateurs économiques traditionnels comme le PIB et l'emploi ainsi que par des indicateurs de création de connaissances et d'innovation. L'innovation mène à des niveaux de productivité et à un niveau de vie plus élevés grâce aux investissements dans la recherche et le développement, le capital humain ainsi que le matériel et l'outillage.

Les petites et moyennes entreprises (PME) contribuent de façon très importante à la croissance de l'emploi et communiquent régulièrement avec les collèges locaux concernant la création de nouveaux produits et la réingénierie ainsi que la recherche et le développement. Les collèges et instituts techniques de l'Alberta collaborent depuis très longtemps avec l'industrie par le truchement de conseils consultatifs, de partenariats, de programmes parrainés, d'installations et de projets coopératifs. Nos étudiants apportent une contribution considérable aux projets d'innovation de l'industrie et notre association aide l'industrie à adopter et à commercialiser de nouvelles technologies. Le gouvernement fédéral est lui aussi intervenu et a fourni des fonds de

recherche ciblées aux collèges et aux instituts techniques du Canada. Nous devons nous assurer d'optimiser les perspectives offertes par ces fonds.

Recommandation : Que le gouvernement fédéral verse les fonds déjà alloués dans le budget de 2011 au réseau collégial pour l'aider à atteindre son objectif de stimulation de l'innovation dans les secteurs clés décrits dans le budget, soit la compétitivité de l'industrie aérospatiale, la commercialisation des innovations dans le secteur agricole, la technologie propre, l'énergie propre et l'efficacité énergétique ainsi que la recherche climatique et atmosphérique.

Pour répondre aux exigences de l'économie du savoir, les collèges, instituts techniques et universités de premier cycle de l'Alberta ont besoin d'établissements d'enseignement à la fine pointe de la technologie et en bon état. Au cours des dernières années, le manque de fonds disponibles a limité la capacité des établissements postsecondaires à construire et à assurer l'entretien des infrastructures qui répondent aux normes de l'industrie et qui permettent aux étudiants d'apprendre en utilisant du matériel qui leur servira quand ils se lanceront sur le marché du travail.

Recommandation : Pour appuyer l'aménagement en infrastructure, le gouvernement fédéral doit consentir un investissement de 500 millions sur cinq ans. Cet investissement permettra aux collèges et aux instituts techniques d'offrir une expérience d'apprentissage avec du matériel qui atteint les normes de l'industrie et qui répond aux besoins des apprenants et des employeurs.

Introduction

Depuis 2002, l'Alberta Association of Colleges & Technical Institutes (AACTI) a été le porte-parole des 17 établissements postsecondaires publics en Alberta. Ces collèges, instituts techniques,

établissements spécialisés dans les arts et la culture et universités de premier cycle sont un exemple pratique de Campus Alberta – un modèle de collaboration et de partenariat établi en Alberta et qui suscite l'intérêt des autres provinces et territoires canadiens.

L'AACTI défend les intérêts des établissements membres afin de pouvoir offrir des programmes et services novateurs et efficaces aux apprenants grâce à un engagement commun envers l'excellence. Nous apprécions et encourageons la diversité de chaque établissement membre, assumons une direction responsable et fondée sur des principes, et travaillons en équipe pour répondre aux besoins des apprenants et de l'économie, s'assurer que les apprenants et le public y trouvent leur compte pour l'investissement des contribuables et soutenir l'amélioration de la transférabilité et des cheminements sans obstacles pour les apprenants permanents.

Nos établissements membres offrent des occasions d'apprentissage, allant d'un certificat à un diplôme ainsi que des programmes dans les secteurs des arts et des sciences sociales, des technologies en santé, des soins infirmiers, du commerce, de la science et des techniques du génie et des métiers. Le rayonnement de l'AACTI est remarquable et appuie notre vision – *une place pour chaque apprenant*. Des programmes sur place sont offerts dans les 168 campus ou centres d'apprentissage. En outre, lorsque des programmes en ligne sont ajoutés, nous offrons des possibilités d'apprentissage aux Albertains dans plus de 400 collectivités. L'industrie albertaine nous connaît, nous fait confiance et se fie à nos connaissances et à notre savoir-faire pour soutenir ses efforts d'innovation et de recherche.

Grâce à cette participation intensive dans le développement des connaissances des apprenants de l'Alberta, nos établissements accroissent la croissance et la productivité par l'entremise d'investissements dans le capital humain, le capital entrepreneurial et le capital physique. Nous croyons fermement que l'investissement dans notre économie du savoir par le biais de l'éducation postsecondaire ne relève pas de la compétence exclusive et de la responsabilité des gouvernements provinciaux. Un tel investissement est indispensable à la croissance économique et sociale de tous les Canadiens, et le gouvernement fédéral doit être un intervenant important.

Le défi de répondre aux besoins en main-d'œuvre – Investir dans le capital humain

Comme prévu, le Canada se relève plus rapidement de la récession économique mondiale que d'autres pays. Comme le leadership de l'AACTI se projette dans l'avenir et cerne les problèmes les plus urgents qui auront une incidence sur la croissance économique en Alberta – et au Canada –, un défi commun fait surface. L'écart très réel entre l'offre et la demande de travailleurs possédant des compétences avancées qui existait avant la récession subsiste.

Malheureusement, l'histoire s'est répétée. Lors du ralentissement économique, les Canadiens ont subi des pertes d'emploi et l'Alberta n'a pas été épargnée. L'AACTI avait prédit que les

travailleurs déplacés chercheraient à se recycler dans nos établissements postsecondaires pour s'approprier à affronter l'avenir. Cette prévision s'est matérialisée. Les Albertains souhaitant perfectionner leurs compétences se sont tournés vers le système d'éducation postsecondaire et, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas été capables de répondre à la demande. L'incidence de la récession a fourni une occasion d'accroître les taux de participation aux études postsecondaires. Les restrictions budgétaires ne nous ont pas permis de faire face à l'augmentation de la demande et, comme Canadiens, nous sommes passés à côté d'une occasion formidable. Ne laissons pas l'histoire se répéter.

D'ici dix ans, nous devons assumer les conséquences d'une économie du savoir en évolution exigeant une main-d'œuvre spécialisée et les effets combinés des départs massifs à la retraite par suite du vieillissement de la génération du baby-boom. Tous s'entendent pour dire qu'il ne sera pas facile de répondre aux besoins ultérieurs en main-d'œuvre. L'évolution des caractéristiques démographiques révèle clairement qu'un écart important subsistera au cours de la prochaine décennie au chapitre de la main-d'œuvre si nous n'adoptons pas une stratégie à multiples facettes pour le combler. L'immigration et les programmes d'emploi à court terme comme le Programme des travailleurs étrangers temporaires et les programmes des candidats des provinces représentent des stratégies importantes, mais nous devons veiller à optimiser la réserve de ressources humaines que nous avons déjà au Canada. Il faut s'attaquer à la question de l'accès et de la réussite de la population enregistrant la croissance la plus rapide, soit les Premières nations, les Métis et les Inuits. Cette population est considérablement sous-représentée dans le système postsecondaire du Canada, et il en est de même de la population de personnes handicapées.

Un certain nombre d'études et de rapports révèlent que jusqu'à 80 % des nouveaux employés au Canada exigent des titres scolaires du niveau postsecondaire, mais que les taux de participation aux programmes d'études postsecondaires sont loin d'atteindre ce pourcentage. De surcroît, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indique que pour maintenir les niveaux de croissance dans les petites et moyennes entreprises au Canada, les entreprises doivent embaucher six diplômés collégiaux pour chaque diplômé universitaire. Par conséquent, le type d'études et de formation qu'un travailleur possède revêt une grande importance. Ce qui vient compliquer ce problème – et il est grave en Alberta –, ce sont les taux d'achèvement des études secondaires désespérément bas. Même si les provinces déploient beaucoup d'efforts pour encourager les élèves à achever leurs études secondaires, nous avons encore beaucoup de travail à faire. Une fois que les apprenants peuvent avoir accès aux programmes d'études postsecondaires, nous devons veiller à ce qu'ils aient une place. En outre, un nombre grandissant de travailleurs actuels ne seront plus employables en raison de leurs compétences insuffisantes et de leur formation. Les stratégies destinées à perfectionner les compétences de ces travailleurs sont essentielles pour assurer le succès économique du Canada.

Recommandation : Que le gouvernement fédéral entreprenne et finance l'établissement d'une stratégie nationale en matière de compétences. Le gouvernement fédéral devrait fournir des fonds de 10 millions de dollars sur une période de deux ans pour favoriser un dialogue national visant à accroître les taux de participation aux études postsecondaires. L'industrie doit être un intervenant principal dans l'élaboration de la stratégie.

Transferts fédéraux aux provinces

Pour répondre aux exigences de l'économie du savoir, les collèges, instituts techniques et universités de premier cycle de l'Alberta ont besoin d'établissements d'enseignement à la fine pointe de la technologie et en bon état. Au cours des dernières années, le manque de fonds disponibles a limité la capacité des établissements postsecondaires à construire et à assurer l'entretien des infrastructures qui répondent aux normes de l'industrie et qui permettent aux étudiants d'apprendre en utilisant du matériel qui leur servira quand ils se lanceront sur le marché du travail.

Les investissements de stimulation et le Programme d'infrastructure du savoir ont permis aux membres de notre institut d'améliorer et de bonifier les demandes prioritaires les plus importantes sur leurs campus, mais d'autres investissements sont requis du gouvernement si nous voulons veiller à ce

que tous nos établissements atteignent les normes prévues par l'industrie et puissent suivre le rythme de la technologie en évolution rapide. Il faut absolument mettre l'accent sur l'infrastructure de TI dans le cadre du renouvellement des infrastructures.

Nos établissements offrent un large éventail de perspectives aux apprenants, allant des métiers et des technologies aux programmes de soins de santé, en passant par le commerce, les arts et la culture. Un nombre croissant de ces programmes ont besoin d'équipement spécialisé et de salles de classe réaménagées. Des laboratoires informatiques et du matériel audiovisuel de pointe permettent d'innover au chapitre de la prestation des programmes. Avec l'augmentation des inscriptions et l'établissement de partenariats entre les gouvernements provinciaux et les établissements d'enseignement postsecondaire et l'industrie pour créer un nouvel environnement d'apprentissage, la demande d'installations et de matériel adaptés aux programmes est en croissance. L'achat de ce matériel spécialisé exige souvent une planification efficace et un délai d'approvisionnement approprié.

Recommandation : Pour appuyer l'aménagement en infrastructure, le gouvernement fédéral doit consentir un investissement de 500 millions sur cinq ans. Cet investissement permettra aux collèges et aux instituts techniques d'offrir une expérience d'apprentissage avec du matériel qui atteint les normes de l'industrie et qui répond aux besoins des apprenants et des employeurs.

Soutien à la recherche et à l'innovation dans les collèges et les instituts techniques

Les membres de l'AACTI félicitent le gouvernement fédéral d'avoir été à l'écoute des collèges et des instituts techniques dans l'ensemble du pays et d'avoir fourni les fonds indispensables pour la recherche et l'innovation dirigées par l'industrie. Nos instituts membres prennent de l'expansion. En fait, nous sommes des chefs de file pour ce qui est de créer la capacité de produire des résultats dans les secteurs de la recherche, de l'innovation et de la commercialisation.

Nos instituts sont agiles et l'industrie nous perçoit comme des partenaires tout désignés pour trouver des solutions concrètes à des problèmes concrets. La capacité que nous avons mise en valeur jusqu'à ce jour, ainsi que notre rayonnement dans plus de 400 collectivités de la province permettent aux PME de faire profiter le monde entier de leurs idées. Nous créons la capacité

d'appuyer de manière efficace et efficiente la recherche et l'innovation dans les secteurs des soins de santé, de l'énergie et de l'environnement, de l'énergie verte et de la construction de bâtiments écologiques, ainsi que des sciences biologiques et de la commercialisation de produits. La plupart de nos membres sont agréés par trois conseils et commencent à collaborer avec des organismes fédéraux pour avoir accès à des fonds pour les projets de recherche.

Recommandation : Que le gouvernement fédéral verse les fonds déjà alloués dans le budget de 2011 au système collégial pour l'aider à atteindre son objectif de stimulation de l'innovation dans les secteurs clés décrits dans le budget, soit la compétitivité de l'industrie aérospatiale, la commercialisation des innovations dans le secteur agricole, la technologie propre, l'énergie propre et l'efficacité énergétique ainsi que la recherche climatique et atmosphérique.

Résumé

Nous souhaitons remercier le Comité permanent des finances de la Chambre des communes de nous avoir donné l'occasion de participer aux consultations prébudgétaires en vue du budget de 2011. Nous reconnaissons les efforts continus déployés par le gouvernement fédéral pour s'attaquer aux déficits

budgetaires. Les membres de l'AACTI sont impatients de travailler avec tous les ordres de gouvernement à des initiatives qui stimuleront le développement économique. Nous offrons des possibilités aux apprenants motivés d'acquérir les compétences nécessaires pour soutenir la croissance économique et améliorer la qualité de vie. Notre vision d'une « place pour chaque apprenant » reflète notre croyance selon laquelle tous les Canadiens méritent de pouvoir apporter une contribution positive au succès de l'économie canadienne.

AACTI
Le 12 août 2011